

Réf: Dossier N° 041566

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TECHNOLOGIE NOUVELLE VISION » en abrégé «
TNV »

Siège social Abidjan, Abobo, N'DOTRE non loin du stade
ebimpe, Lot 1220, Ilot 134, Section DH, Parcelle 01, 02 BP 455
ABIDJAN 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Septembre 2021 ,
et enregistrés au CEPICI le 23 septembre 2021, il a été constitué une
SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TECHNOLOGIE NOUVELLE VISION » en
abrégé « TNV »

Objet : INFORMATIQUE TELECOM GENIE CIVIL DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, N'DOTRE non loin du stade ebimpe, Lot 1220, Ilot 134, Section DH, Parcelle 01, 02 BP 455 ABIDJAN 02

Dirigeant(s) : Mlle KONE NAN-DJARATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04559 du 13/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12092/OR/W/GTCA/2021 du 13/10/2021

